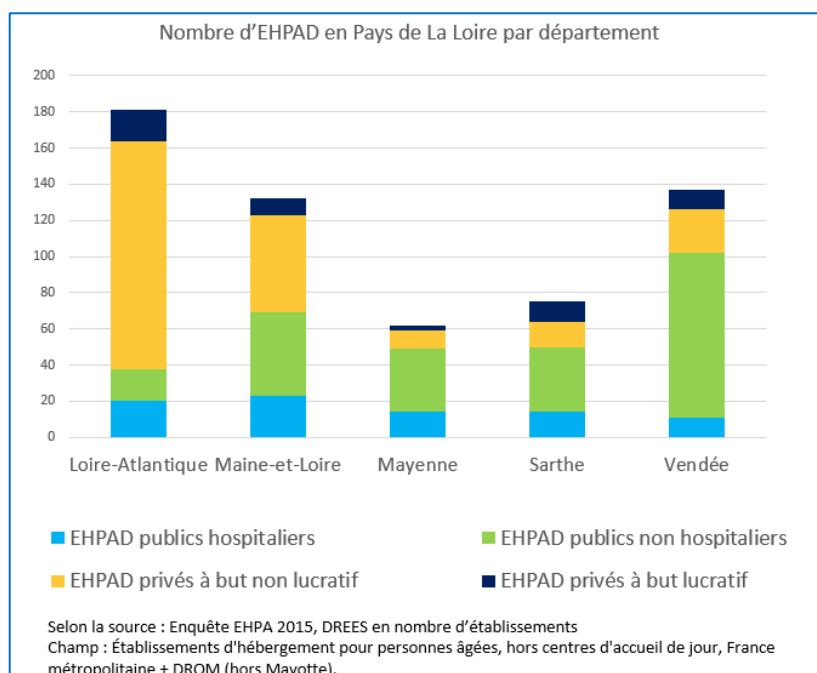
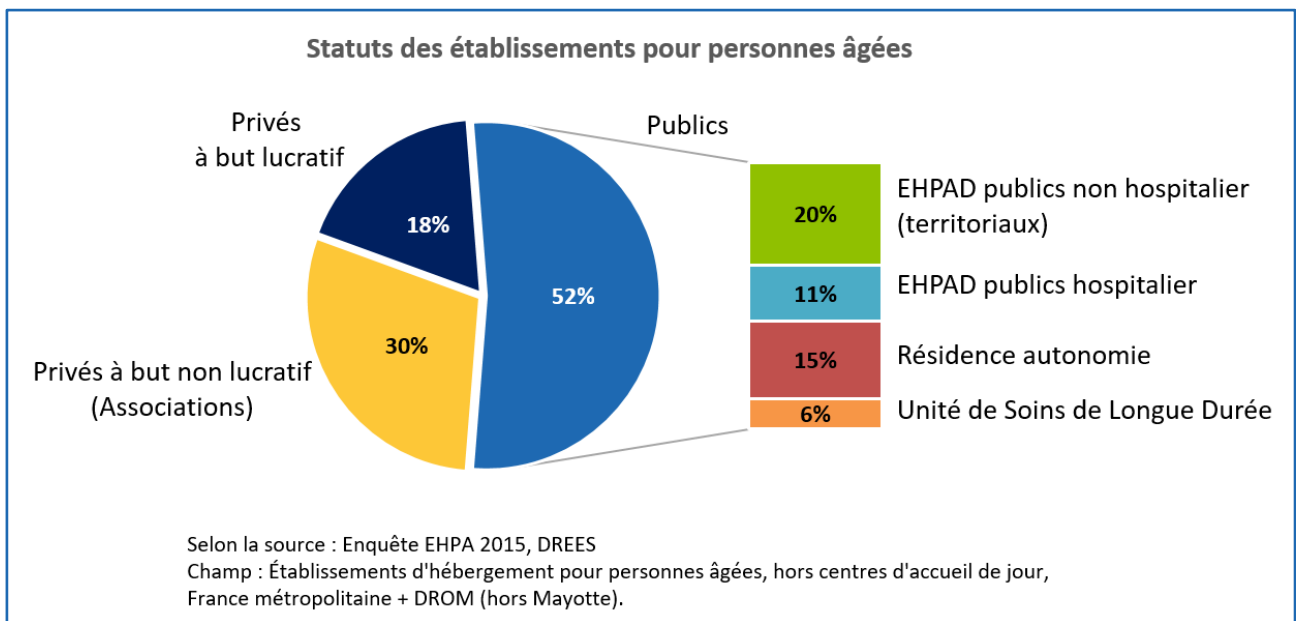


III.1.2 Comment fonctionne le secteur ?

Les organismes gestionnaires peuvent avoir plusieurs statuts :

- Privés à but non lucratif : association, fondation, mutuelle
- Public (but non lucratif) : Centre Hospitalier, Collectivités Territoriales, Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),
- Privés à but lucratif : entreprise commerciale

Un organisme gestionnaire peut gérer un ou plusieurs établissements ou services.



Gouvernance et direction : quelles différences ?

QUOI ?	COMMENT ?
<p>La gouvernance est l'organe politique de l'organisation. Elle porte la vision et décide des orientations.</p> <ul style="list-style-type: none"> • souvent représenté par le conseil d'administration • fixe des objectifs et prend des orientations • porte la responsabilité de la fonction employeur • porte la responsabilité du respect des règles et des réglementations 	<p>La direction est en charge de la mise en œuvre de la politique de sa gouvernance.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduit le management des ressources humaines - Pilote la gestion financière - Met en œuvre le projet stratégique - Met en œuvre la transformation de l'offre - Interface entre le terrain et la gouvernance

 Exemples d'organisation d'organisme gestionnaire

